



## Contrôle routier de la gendarmerie

Par **samy1979**, le 15/12/2020 à 17:14

Bonjour,

La gendarmerie a-t-elle le droit de me contrôler ,ainsi que mon vehicule, juste devant ma porte ?

Merci.

Par **jodelariege**, le 15/12/2020 à 17:44

bonsoir

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1036>

les gendarmes vous ont suivi en voiture ?

Par **amajuris**, le 15/12/2020 à 18:43

Bonjour,

sous certaines conditions, les gendarmes peuvent même rentrer chez vous.

salutations

Par **Tisuisse**, le **16/12/2020** à **09:07**

Bonjour,

"juste devant votre porte" c'est toujours le domaine public donc le contrôle est parfaitement légal et refuser ce contrôle est un "refus d'obtempérer".